

Poissy, le 8 Avril 2016

Monsieur le Maire,

Passée la sidération suite à la réception de votre lettre, nous avons décidé de vous écrire collectivement.

Nous sommes conscients de la difficulté de la fonction qui est la vôtre, dans un environnement financièrement contraint par les baisses de dotation de l'Etat.

Ceci étant, votre lettre représente une remise en cause inédite et inadmissible de notre indépendance professionnelle. Il n'est pas de votre responsabilité, ni de vos prérogatives, de « sensibiliser davantage » à l'impact des arrêts de travail sur la collectivité, des praticiens qui dans des conditions difficiles, et certains parmi nous depuis plus de trente ans, travaillent au service des Pisciacaïs.

Quel chef d'entreprise se permettrait d'écrire aux médecins généralistes pour insinuer qu' « une vigilance accrue » serait de nature à diminuer le poids financier d'arrêts de travail de ses salariés suspectés d'être réalisés par complaisance ?

Vous écrivez qu'il est « communément admis que moins de 5% des agents abusent des arrêts de maladie, que moins de 1% des médecins prescrivent des arrêts de complaisance » ?

Si tel est le cas, (en l'absence de justification nous ne savons d'où vous tenez ces chiffres), nous ne saisissons pas bien l'intérêt de votre missive, qui ne se conçoit que dans le but d'influer sur les décisions de chacun d'entre nous, au moment de décider de la prescription éventuelle d'un arrêt de travail, décision médicale professionnelle sur laquelle vous ne justifiez d'aucune compétence.

La Sécurité Sociale se charge déjà de « surveiller nos prescriptions », de kinésithérapie, de transports sanitaires, d'arrêts de travail, parfois au-delà du supportable, cherchant à faire rentrer chacun dans une médiane statistique, participant ainsi chaque jour un peu plus à la désertification médicale en cours dans les Yvelines. Cela suffit.

Nous vous rappellerons pour clore cette missive qu'un chef d'entreprise confronté à l'impact des arrêts de travail parmi ses employés, plutôt que d'incriminer les professionnels de santé, pourra utilement se poser la question du management et de la gestion des ressources humaines au sein de cette entreprise.

Veuillez recevoir, monsieur le Maire, l'assurance de notre respect,

lettre signée par 16 médecins généralistes de Poissy